

Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse tel/Fax: 05 34 30 94 18 (mercredi 17h-19h) **Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées**
 J. Savary délégué régional Tél/Fax: 05 61 11 87 09 ou 06 33 59 03 35.
 E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Future « Véloroute de la vallée de la Baïse »

Complément aux propositions du 4 juin 2012.

Voir page 10 :

Accès à Auch par une Voie Verte créée sur l'ancienne voie ferrée : L'Isle-de-Noé/Miramont-d'Astarac/Pavie/Auch -21Km environ.

Itinéraire « futur » possible.

Entre le lieu-dit Ortholas (Lamazère) et Auch : Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée (18Km)

Exploration des possibilités d'utilisation de l'emprise de la voie ferrée pour créer une voie verte entre Auch, Pavie, Vicnau et le lieu-dit Ortholas à Lamazère (17km).

- Visite à vélo du samedi 23 Juin 2012 -

L'hypothèse

L'ancienne voie ferrée est fermée depuis longtemps, et les emprises ont été cédées à des particuliers, souvent agriculteurs.

L'AF3V propose de créer une Voie Verte sur l'ancienne emprise, en faisant l'hypothèse que la partie la plus intéressante, celle qui permet de traverser les coteaux avec de faibles pentes, sera disponible car impropre à la culture : sections en tranchée ou à flanc de coteau.

Synthèse du test à vélo

L'exploration réalisée sur le terrain le 23 juin 2012 confirme cette hypothèse :

= Dans la plaine du Sousson , l'emprise disponible est presque de 50% (4,2 km sur 9km, 47%)

= Dans les coteaux, la majorité de l'emprise est disponible dans la partie « escarpée » la plus importante (4,7km sur 8km, 59%).

Au total l'emprise de l'AVF est encore disponible (non utilisée par une activité agricole), plus de ? 20 ans après l'arrêt d'activité, sur 8,9km.

Compte-rendu par tronçon.

AVF : ancienne voie ferrée. Voir aussi les photos et les cartes IGN.

A- Plaine du Sousson jusqu'à Hourcade-Jouet (St-Jean-le-Comtal) (9km)

A-1- Auch/Pavie (ZA) : Voie Verte possible sur 1,5km (emprise disponible)

À Auch, l'emprise de l'ancienne voie ferrée est disponible sur 1,2km depuis le chemin de la Ribère.

Cette emprise longe les Jardins du Garros et se poursuit jusqu'au Gers.

Les piles de l'ancien pont sur le Gers existent.

Sur l'autre rive du Gers, sur la commune de Pavie, l'emprise est disponible sur 300m jusqu'à la D929 route de Pavie.

NB : Cette future Voie Verte pourra se connecter à la Voie Verte qui existe déjà le long du Gers dans la ville d'Auch. Pour cela il sera possible de créer des bandes cyclables Avenue de Montesquiou.

A-2- Dans la ZA de Pavie : l'AVF est devenue une rue de desserte de la ZA (1km), mais au début, sur 300m il y a la place pour créer une piste entre la route et le Sousson.

A-3- Entre la ZA de Pavie et 500m avant le carrefour En Jaymet : l'AVF a disparu (2,5km), elle a été incorporée dans les champs (prairies).

Mais l'espace existe, en fond de prairies, le long du Sousson, pour re-crée une voie verte, après acquisitions foncières.

A-4- Lasseran : l'emprise de l'AF3V est disponible, et entretenue sur 2,7km, entre la limite communale (pont sur le ruisseau de la Gurlanne) et le hameau de la Gare (St-Jean-le-Comtal)

B- Franchissement des coteaux entre Hourcade-Jouet (St-Jean-le-Comtal) et Ortholas à Lamazère (8km)

B-1- Emprise disponible sur 0,5km = chemin rural entre Hourcade-Jouet et chemin alt 159m

B-2- Emprise AVF disponible et entretenue sur 0,4km, au pied de la ferme Pey.

B-3- Emprise disponible (broussailles) sur 0,3 km derrière la maison de garde-barrière n°66 (alt. 173m) (traversée de la RN21 par l'AVF).

B-4- Emprise disponible sur 0,3km à La Marcoge et la Tuilerie.

B-5- Emprise disponible (bois et broussailles) sur 2,5km entre Menjoutets, le carrefour (pont) chemin de Vicnau et 700m avant Ortholas.

Dans cette zone escarpée l'AVF monte en pente douce jusqu'au col /croisement avec le chemin de Vicnau (alt. 233m), puis redescend à travers bois jusqu'à un petit lac.

Après le lac, l'emprise existe sous la forme d'un chemin d'exploitation jusqu'au lieu-dit Ortholas (commune de Lamazère).

Dans cette zone pentue à flanc de coteau, les champs n'ont pas repris l'AVF dont l'emprise pourra facilement être rachetée aux particuliers qui ne peuvent l'utiliser (cf. la cultiver).

B-6- Emprise disponible sur 0,7km avant Ortholas : chemin rural praticable.

Ortholas : Gîte rural Les Ortholas dans l'ancienne maison de garde-barrière n°72.

Entre L'Isle-de-Noé et le lieu-dit Larroque-Ortholas (Lamazère) : chemins ruraux (3,5km)

Voir Carte 7.

A partir de l'Isle-de-Noé, il est possible de créer cet itinéraire sur des chemins ruraux à faible dénivelé et faible circulation, jusqu'au lieu-dit Ortholas-Magret.